

"DUC IN ALTUM"

Mensuel de l'Archevêché de Ouagadougou

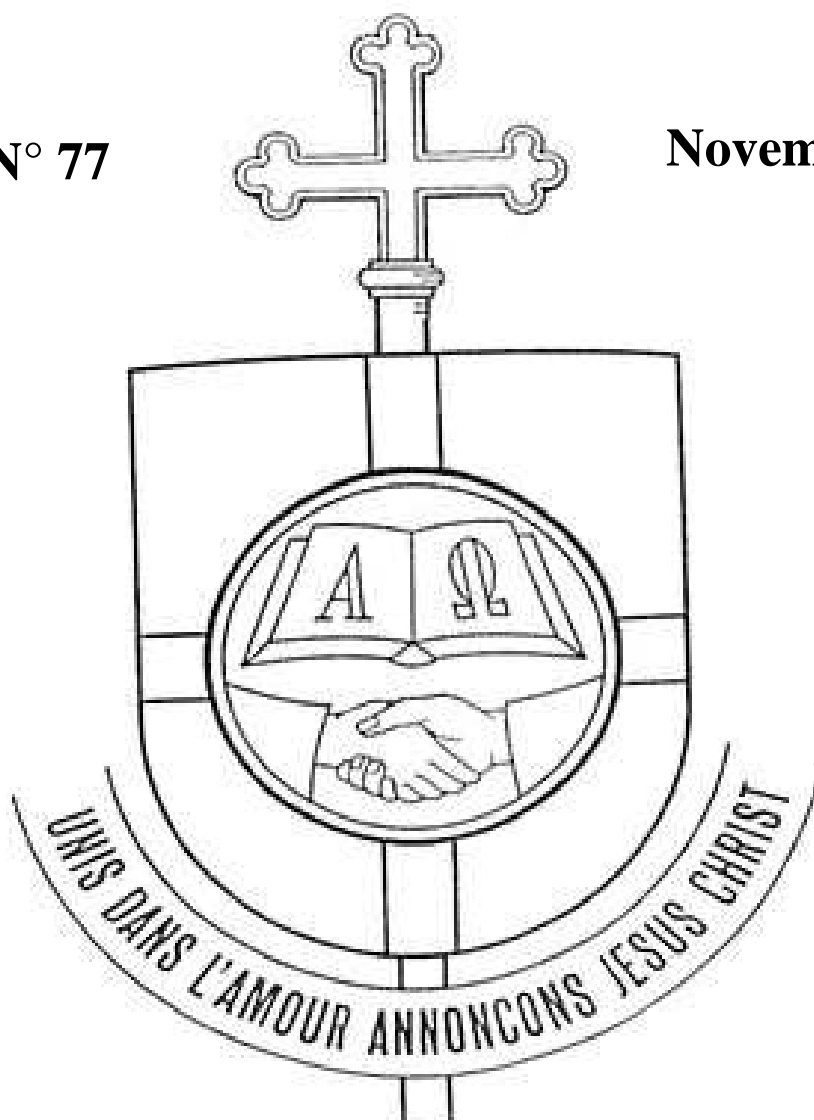
E-mail : ouagasecretariatepiscopal@yahoo.fr

Tel : 25 30 67 04

E-mail Archevêque : cardiphilo@gmail.com

N° 77

Novembre 2015



ARCHIDIOCESE DE OUAGADOUGOU



CALENDRIER DU MOIS DE NOVEMBRE 2015

Intentions de prière pour ce mois :

- Pour que nous nous ouvrons à la rencontre personnelle et au dialogue avec tous, même ceux dont les convictions diffèrent des nôtres
- Pour que les pasteurs, avec un profond amour de leur troupeau ; accompagnent leur chemin et gardent vivante leur espérance

Dates	Chronogramme de l'Archevêque	Chronogramme de l'Auxiliaire, VG	Fêtes et Divers
D 1^{er}			solennité de tous les Saints [31^{ème} D.T.O/ B]
L 2	Accueil (matin)		-Commémoration des fidèles défunts
M 3	Accueil (matin et soir)		-St Hubert ; St Martin de Porrès 3-4 : session des curés au CSJP II -Rencontre des comités paroissiaux des OPM -3-6 : Conseil Exécutif national fraternité sacerdotal
M 4	-Conseil épiscopal (9h) -CDAE (18h30)	-Conseil épiscopal (9h) -CDAE (18h30)	-St Charles Borromée -Conseil épiscopal -CDAE (18h30)
J 5	Conseil presbytéral (9h)	Conseil presbytéral (9h)	St Zacharie ; Ste Sylvie -Conseil presbytéral -5-7 : Conseil commission épiscopale pour le clergé
V 6			Ste Bertille ; St Léonard -Lancement plan triennal 2015-2016 (Justice et Paix)-15h00- CNCPZ -Veillée Funèbre
S 7			-Ste Carine ; St Ernest -Abbés Ernest I. (Résid. THEVENOUD) et Ernest O. (CNCPZ) -Grand'messe de requiem
D 8	Jeunesse diocésaine : messe de lancement à Guilougou	Messe de rentrée au CFC	32^{ème} DTO / B St Geoffroy -Yagma paroisse de Bissighin -1^{ère} AG OCADES -Jeunesse diocésaine : messe de lancement à Guilougou -Messe de rentrée au CFC
L 9			- Dédicace de la Basilique du Latran / Fête ; St Mathurin -Ab. Mathurin W. (St Sébastien) -Début des cours au CFC -9-11 : Assises nationales Enseignement catholique
M 10			St Léon Le Grand - 10-11 : Session des vicaires paroissiaux - Reversement messes d'octobre
M 11		PSP	St Martin de Tours -Abbés Martin O. (SNDY), Martin SIMPORE (Patte d'Oie), Martin SAW. (Dassouri) -AG de lancement -Catéchèse enfance diocésaine
J 12	Catéchèse + messe à la cathédrale (18h30)		St Christian -Ab Christian S. (Ronde) -Rencontre des aumôniers de l'Enfance diocésaine au CSJP II

V 13	13-15 : Assemblée provinciale à Ouahigouya	13-15 : Assemblée provinciale à Ouahigouya	St Brice -Sts assompt. : Pavel, Kamen, Josaphat -Abbé Brice Alex NANA (cathédrale) -Fête des Martyrs Assomptionnistes Bulgares
S 14	14-15 : Préparation colloque	Assemblée provinciale à Ouahigouya	Ste Sidoine -AG et pèlerinage des Comités de vocation à Yagma -Comitium Légion de Marie à 9h-Maison des œuvres
D 15		Assemblée provinciale à Ouahigouya	33^{ème} DTO / B St Albert le Grand; St Léopold -Mgr Léopold OUEDRAOGO, Auxiliaire (Résidence Mgr Joseph O.) ; Ab. Albert O. (PSP) ; Ab. Léopold BAMBARA (KN). -Installation curé de Gounghin -Installation curé de Bissighin -Bénédiction chapelle CCB-St Jean-Bosco (Patte-d'oe)-8h30 -Fête paroisse Saint Albert le Grand (Ronde) -Yagma Saint François d'Assise
L 16			Ste Marguerite d'Ecosse ; Ste Gertrude -16-20 : Sous-commission catéchèse des jeunes au CNCPZ 16-20 : Conseil National des OPM à Kaya
M 17	17-21 : Colloque en RDC		-Ste Elisabeth de Hongrie
M 18		Fête du Grand Séminaire de Kossoghin	-Ste Aude ; Dédicace des Basiliques de St Pierre et St Paul – Fête du Grand Séminaire de Kossoghin -CDAE
J 19			St Tanguy -14^{ème} anniversaire de décès- Ab. Jean-Baptiste COMPAORE
V 20			St Edmond -Abbé Edmond T. (Milan), Père Edmond Y. (Camilien)
S 21	Retour		- Présentation de la Vierge Marie (Fête) -Fête du Fondateur des Assomptionnistes -Fête des Sœurs Dominicaines de la Présentation de la Vierge
D 22	Messe à la cathédrale	Fête paroisse de Pissy, 10ème anniversaire de fondation et installation du curé	34^{ème} DTO / A] Solennité du Christ Roi de l'Univers -Ste Cécile -Fête paroisse de Pissy, 10ème anniversaire de fondation et installation du curé -Clôture du jubilé d'or de la chorale Saint Michel de Kologh-Naaba -Yagma OCADES -Clôture de l'année de la vie consacrée
L 23			St Clément ; St Colomban- Ab. Clément TAONSA (Ronde) -Rencontre fraternité sacerdotale diocésaine -18^{ème} année d'épiscopat du Cardinal Philippe -8^{ème} anniversaire de décès-Abbé Georges YAOGHO
M 24	Accueil		Ste Flora ; St André Dung-Lac et Compagnons -24-25 : 2^{ème} session de formation des économistes
M 25	Accueil	PSP	Ste Cathérine d'Alexandrie -25-30 : Voyage du Pape en Afrique

J 26			Ste Delphine -Rencontre des directeurs spirituels paroissiaux de la Légion de Marie-9h (Maison des œuvres)
V 27			St Séverin
S 28			St Jacques de la Marche ; St Zdzislaw -Rencontre commission diocésaine de liturgie
D 29			1^{er} Dim. Avent B- St Saturnin -Messe de lancement Scout à St Sébastien -Journée CARITAS (Quête impéree OCADES) -Match ASAPAO -Elections présidentielles et législatives
L 30	Assemblée plénière pour l'Évangélisation des Peuples		-St André / Fête -Père André O. (France) ; Père André AMENDOLA (St Camille) ; Père André OUEDRAOGO (camillien)

DUC IN ALTUM"

Voici quelques événements qui ont marqué la vie de l'Église au niveau diocésain et universel. Nous sommes invités à communier par la prière, à ces événements ecclésiaux. *Buud gomde, buud n kelegde! Buud tuumde, buud n tumde!*

AU NIVEAU DE L'ÉGLISE DIOCESAINE

➤ IN MEMORIAM

Son Eminence le Cardinal Philippe OUEDRAOGO, notre Père Archevêque, au nom de toute la famille diocésaine, réitère ses sincères condoléances :

-A Monsieur l'abbé Olivier COMPAORE et à toute sa famille pour le décès de leur père **Joseph COMPAORE**, le mardi 29 septembre 2015. La messe de requiem et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 1^{er} octobre 2015 à Bonoogo (Paroisse de Saponé)

-Aux Sœurs filles de Saint Camille et à toute la délégation camillienne au Burkina Faso, pour le départ vers le Père de la **Sœur Giovina PELLEGRINI**, décès survenu dans la nuit du 15

octobre 2015 à l'âge de 78 ans dont 56 ans de vie religieuse. Ses obsèques ont été célébrées les 19 et 20 octobre 2015.

-A la Mère Bernadette ROUAMBA et aux sœurs SIC pour le décès de **Sœur Nicole KANZAM**, le mardi 20 octobre 2015, à l'âge de 94 ans dont 70 ans de vie religieuse. La messe dite à son intention a été célébrée le vendredi 23 octobre 2015, suivie de l'inhumation à la maison Saint Joseph de Kossoghin.

Que le Seigneur, Maître de la Vie, accorde à nos chers regrettés la récompense promise au bon et fidèle serviteur. **Requiescant in pace !**

➤ **Information : demande de service aux congrégations religieuses et instituts de vie apostolique**

Dans le but de faire paraître un annuaire de l'Église Famille de Dieu au Burkina Faso, le secrétariat de la Conférence Episcopale Burkina/Niger sollicite aux secrétariats épiscopaux des diocèses, un certain nombre de données. Les supérieurs ou responsables de communautés religieuses présentes dans l'archidiocèse de Ouagadougou, sont priés de recueillir ces données et de les transmettre par mail à l'adresse suivante : ouagasecretariatepsicopal@yahoo.fr ou par correspondance, au secrétariat de l'archevêché de Ouagadougou. Il s'agit de réunir les coordonnées suivantes :

-les adresses administratives (boîtes postales), numéros de téléphone, adresses e-mail de vos communautés, services ou institutions se trouvant à Ouagadougou.

-les noms et prénoms, dates de naissance, dates d'ordination ou de vœux, numéros de téléphone, adresses mail des religieux (ses) de votre congrégation qui sont en service dans l'archidiocèse de Ouagadougou.

N.B :

-Faites diligence pour que les données nous parviennent en début novembre (au plus tard le 03 novembre). Merci aux communautés religieuses qui ont déjà donné réponse à notre requête.

AU NIVEAU DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

➤ **Intervention du Cardinal Philippe OUEDRAOGO au Synode Général Ordinaire**

Nous vous proposons l'intervention du Père Archevêque lors de la XIVème Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques, tenue à Rome du 04 au 25 octobre 2015.

**Très Saint Père,
Chers Pères Synodaux,**

Notre intervention sera relative à deux défis pastoraux :

I. Le baptême des polygames (cf. *I.L.*, 28, 106.118) :

Au Synode d'octobre 2014, nous avons déjà abordé le problème du baptême des polygames selon la coutume, défi pastoral auquel sont confrontées certaines Conférences épiscopales.

Notre agir pastoral en Afrique s'évertue à promouvoir la monogamie et l'indissolubilité comme propriétés essentielles du mariage.

Toutefois, quelle réponse donnée aux polygames convertis qui demandent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne ?

La praxis canonico-pastorale en vigueur depuis le XVI^e siècle, stipule le renvoi des femmes (*unam ex illis*).

L'Église étant « sacrement universel de salut » (*L.G.*, 48), les Conférences épiscopales, en synergie avec les Dicastères romains concernés, devraient être pleinement responsabilisées pour discerner et statuer en la matière, en fonction des circonstances de temps, de lieu et d'âge.

II. Halte aux nouvelles colonisations idéologiques

Halte à la culture de la mort (cf. I.L., 139-141)

Dans son discours aux familles à Manille (16/01/2015), notre Saint-Père le Pape François exhortait à être « attentifs aux nouvelles colonisations idéologiques, qui cherchent à détruire la famille... ».

Que ne constatons-nous pas avec effroi ?

Des milliards de dollars et d'euros sont investis dans la production et dans la distribution de préservatifs et de contraceptifs. En outre, dans l'euphémisme de « santé et droits sexuels et reproductifs », des programmes sont imposés au pays pauvres comme conditions *sine qua non* d'accès aux aides financières de développement. Il en est de même de « la perspective du Gender », du mariage homosexuel, du drame de l'avortement, de l'euthanasie ... on ne saurait aussi ignorer la tragédie de la manipulation des produits pharmaceutiques et alimentaires qui insèrent des substances chimiques en vue de rendre stérile et de freiner la croissance démographique.

C'est une véritable dictature de la culture de la mort.

Halte donc aux nouvelles colonisations idéologiques.

Halte à la dictature de la pensée unique.

Dans leur légitime et objective spécificité, les droits des peuples et des nations ne sont rien d'autres que des droits humains fondamentaux à promouvoir et à respecter.

En guise d'interpellation de notre Synode.

- Puisse ce Synode, de façon prophétique, permettre à notre Église de rester ferme dans la foi, indéfectible dans l'espérance, fidèle à notre Seigneur Jésus-Christ et à son Évangile, en « enseignant et en défendant les valeurs fondamentales » relatives au mariage et à la famille.
- Puisse notre Église ne pas avoir peur d'affirmer et de proposer ce qui lui est propre dans un monde en quête d'identité et de repères.
- Pour nous chrétiens, seul Jésus-Christ et son Évangile sauveront la famille, l'Église et le monde !
- Le plus grand service que ce saint Synode peut rendre à la Famille chrétienne consiste à promouvoir une pastorale familiale adéquate, qui l'aide à être une communauté de vie et d'amour, qui croit et vit pleinement le sacerdoce baptismal, en témoignant d'une vie sainte et missionnaire. « Le véritable missionnaire, c'est le saint » (RM, n° 90). La véritable famille chrétienne, c'est la famille sainte et missionnaire.

+Philippe Cardinal OUEDRAOGO
Archevêque Métropolitain de Ouagadougou

➤ **Synode sur la famille : création d'un dicastère pour les laïcs, la famille et la vie**

Le pape François a créé un nouveau dicastère rassemblant ceux pour les laïcs, pour la famille et pour la vie et il institue une commission pour coordonner sa mise en place.

Le pape a annoncé la nouvelle aux évêques et cardinaux du monde, aux familles présentes lors de la 16^e Congrégation générale du synode de ce jeudi 22 octobre 2015 à 16h30. « J'ai décidé d'instituer un nouveau dicastère avec compétence sur les laïcs, la famille et la vie, qui remplacera le Conseil pontifical

pour les laïcs et le Conseil pontifical pour la famille et auquel sera reliée l'Académie pontificale pour la vie", a déclaré le pape François. Il a précisé la mise en place d'une commission ad hoc : « A ce sujet, j'ai constitué une commission qui rédigera un texte qui dessine canoniquement les compétences du nouveau dicastère et qui sera soumis à la discussion au Conseil des cardinaux qui aura lieu en décembre prochain. »

Les réunions du Conseil des 9 cardinaux avaient déjà envisagé cette solution. Mais le pape François a choisi d'annoncer sa décision au cœur du synode et en ce 22 octobre, fête de saint Jean-Paul II qu'il a appelé, mercredi 21 octobre, à l'audience, « le pape de la famille » : il place en quelque sorte le nouveau dicastère sous son patronage. Des observateurs à Rome voient dans cette décision la convergence entre le travail du « C9 », coordonné par le cardinal Oscar Rodriguez Maradiaga, et du travail des diocèses du monde et des synodes pour la famille. On attendait comme fruit du synode l'annonce d'un document et le pape choisit de passer tout de suite à l'action.

➤ **Synode sur la famille : un rapport final sous le signe du discernement et de la tendresse**

Le Synode des évêques s'achève dans un climat d'espoir : après un premier synode en 2014 qui avait divisé l'assemblée, les participants repartiront avec le sentiment du devoir accompli, malgré la délicatesse et la complexité de la tâche qui leur avait été demandée. La commission chargée du rapport final est parvenue à élaborer un texte susceptible de satisfaire la majorité des pères du Synode. L'ensemble des 94 articles a été adopté ce samedi en fin d'après-midi avec la majorité qualifiée requise.

265 pères synodaux ont pris part au vote, qui s'est déroulé à bulletin secret. La majorité qualifiée requise était de 177 voix. Un des paragraphes consacré aux divorcés-remariés n'a été adopté que de justesse, avec 178 pour et 80 votes contre pour le paragraphe 85, il concernait la notion de "discernement" dans l'accompagnement des divorcés-remariés et la nécessité de distinguer les cas. 72 pères du Synode ont voté contre le paragraphe 84, également consacré à l'accompagnement pastoral des couples divorcés-remariés, et 64 contre le paragraphe 86, qui évoque la question du "for interne".

Le document est fidèle à la doctrine mais bienveillant à l'égard de toutes les familles sans exclusion, et se situe pleinement dans l'esprit du pontificat du Pape François.

Le rapport final n'offre pas de solutions toutes faites, mais il propose des pistes de réflexion et d'action, sous le signe de l'accompagnement et du discernement pastoral, de l'accueil et de la tendresse, sans toucher à la doctrine sur l'indissolubilité du mariage. Attentif aux familles blessées ou en situation irrégulière, le texte ne manque pas de remercier chaleureusement les nombreuses familles chrétiennes qui répondent à leur vocation et mission, y compris lorsqu'elles sont confrontées à des obstacles, des incompréhensions et des souffrances. Malgré les différences et les diversités qui n'ont pas manqué de s'exprimer pendant ces trois semaines de travaux, les pères du Synode ont cheminé ensemble, soutenus par la tendresse et la prière de toute l'Église. Ils ont remis le fruit de leur travail au Saint-Père en lui demandant d'écrire un nouveau document sur la famille.

Un texte qui se penche sur la vie réelle des familles

En 94 points et une cinquantaine de pages, le rapport aborde les situations les plus diverses : les mariages mixtes, ou avec disparité de culte, la liberté religieuse, l'éducation des enfants, l'influence des médias, l'importance des écoles catholiques, la protection de la vie à toutes ses étapes, l'avortement, l'euthanasie et la peine de mort, l'adoption, la théorie du genre, la formation des prêtres, la préparation au mariage, l'importance du langage, les migrants, les chrétiens persécutés, les personnes âgées, la pauvreté et l'exclusion sociale, les conflits et les tensions sociales.....

De manière générale, l'Église est invitée à adopter une attitude « *sagement différenciée* ». Les pasteurs sont encouragés à identifier les éléments pouvant favoriser l'évangélisation et la croissance humaine et spirituelle de tous leurs fidèles et à déceler les éléments positifs dans les situations qui ne correspondent pas encore ou qui ne correspondent plus au message évangélique. Toutes les situations doivent être abordées de

manière constructive en essayant de les transformer en opportunités de conversion vers la plénitude du mariage et de la famille à la lumière de l'Évangile.

En ce qui concerne, en particulier, la question sensible des divorcés-remariés, le rapport propose une voie de sortie, celle du « *for interne* ». Avec l'aide d'un prêtre, les fidèles sont invités à prendre conscience de leur situation devant Dieu et à suivre un parcours de discernement. S'appuyant sur l'exhortation de Jean Paul II *Familiaris Consortio*, le texte souligne en effet que les situations sont très différentes entre elles. Les divorcés remariés doivent être davantage intégrés dans les communautés chrétiennes en évitant tout motif de scandale. Leur participation peut s'exprimer dans différents services ecclésiaux : il faut donc discerner les formes d'exclusion actuellement pratiquées dans le domaine liturgique, pastoral, éducatif et institutionnel, qui pourront être surmontées. Cette intégration est nécessaire également pour l'éducation chrétienne des enfants. Pour la communauté chrétienne, prendre soin de ces personnes n'est pas un affaiblissement de sa foi et de son témoignage quant à l'indissolubilité du mariage.

Bien entendu, les nombreux fidèles qui ont fait l'expérience d'un échec conjugal seront invités à vérifier la validité de leur mariage. A propos justement des procès en nullité, à la lumière du récent Motu proprio du Pape François, le texte plaide en faveur de la formation de personnes compétentes, clercs et laïcs, qui se consacraient en priorité à ce service ecclésial

Une invitation à défendre la vie

Le texte encourage les politiques chrétiens à s'engager en faveur de la promotion et de la défense de la vie et de la famille, de la liberté religieuse et du droit à l'objection de conscience. Il rejette de toute ses forces les interventions coercitives des États en faveur de la contraception, de la stérilisation et de l'avortement, et encourage la redécouverte de l'encyclique *Humanae vitae* du pape Paul VI, et le contrôle naturel des naissances.

Tout en encourageant la rencontre avec les cultures, il souligne que les chrétiens ne peuvent se soustraire au devoir de dénoncer les conditionnements culturels, sociaux, politiques et économiques.

En ce qui concerne les familles ayant parmi leurs membres des personnes à tendance homosexuelle, l'Église réaffirme que toute personne doit être respectée dans sa dignité. En revanche, elle se prononce résolument contre le mariage entre personnes de même sexe. Les pères du Synode jugent inacceptable que les Églises locales subissent des pressions dans ce domaine et que des organisations internationales conditionnent leur aide financière aux pays pauvres à l'introduction de lois instituant le mariage entre personnes de même sexe.

Romilda Ferrauto